

BULLETIN D'INFORMATIONS COVID-19

Mercredi 01 avril 2020 à 10h
N°9

Les informations publiées sont mises à jour quotidiennement



101 cas confirmés à Mayotte

ACCOMPAGNER LES PLUS DÉMUNIS DANS LA CRISE SANITAIRE

Le respect des mesures de confinement et les restrictions à la circulation des personnes, indispensables pour empêcher la diffusion du virus compliquent l'accès aux moyens de subsistance des populations les plus fragilisées. Or, celles-ci doivent faire l'objet d'un intérêt particulier afin de garantir leurs besoins les plus fondamentaux.

Plusieurs actions sont mises en place, dont un appel auprès des associations, en lien avec les CCAS et la politique de la ville, pour réaliser des actions de soutien au plus près des populations (accès à l'eau à l'aide des bornes fontaines et soutien alimentaire). Ces actions de soutien sont réalisées dans le respect des mesures de confinement et des gestes barrières.

Pour en savoir plus : [Site de la Préfecture de Mayotte](#)



POUR S'INFORMER

Pour la situation à Mayotte, un numéro vert est activé par l'ARS.
(appel gratuit de 8h à 18h - 7j/7)
0801 90 24 15

Cellule d'écoute psychologique
(gratuit, 7j/7, 8h à 20h)
02 69 63 65 30

Pour toutes informations complémentaires :

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.mayotte.ars.sante.fr

LIENS UTILES

Education nationale

Consultez les recommandations du [Ministère de l'Éducation nationale](#) et de votre [rectorat à Mayotte](#)

Arrêts de travail Coronavirus

Les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents. Voir les modalités sur www.ameli.fr

Conseil aux Voyageurs

Consultez les recommandations sur [le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)

Vous êtes volontaire et vous voulez nous aider pour faire face à l'épidémie ?

Une plateforme de mobilisation civique : jeuxaider.gouv.fr, en lien avec les réseaux associatifs, est ouverte depuis la semaine dernière. Elle permet de pouvoir aider les différentes structures (associations, CCAS, MDPH, collectivités, opérateurs publics) dans leurs missions sur 4 axes : l'aide alimentaire et d'urgence, la garde exceptionnelle d'enfants, le lien avec les personnes fragiles isolées, la solidarité de proximité.

JE ME PROTÈGE À LA MAISON (COVID-19)

ن وئسز ضفد نؤد

<p>je me lave les mains régulièrement ن نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز</p>	<p>je ne touche pas mon visage avant de m'être lavé les mains نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز</p>
<p>je ne partage pas les plats et les verres نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز</p>	<p>j'évite les jeux collectifs (dés, dominos) نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز</p>
<p>je désinfecte les téléphones et les télécommandes نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز</p>	<p>je garde les enfants à la maison نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز</p>
<p>j'appelle mes proches au téléphone pour prendre des nouvelles نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز</p>	<p>je prie à la maison نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز نؤسز</p>



TÉLÉCHARGER L'AFFICHE